

148^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
samedi 1er novembre 2014 à Founex
Organisation : Harmonie de Terre Sainte de Coppet

Présidence : Alain BASSANG

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 148^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle de spectacle de Founex. Elle est organisée par l'Harmonie de Terre Sainte de Coppet.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

NICOLET Jacques	Président du Grand Conseil
DEBLUE François	Syndic de Founex et député
DERIAZ Jean-Pierre	Préfet
CHERBUIN Amélie	Députée
McKINNEY Ken	Pasteur
KURTH Kathy	Présidente de l'Harmonie de Terre Sainte de Coppet
FROIDEVAUX Didier	Membre du Comité Association suisse des musiques
KOENIG Xavier	Président de la Société cantonale des musiques fribourgeoises
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CHETELAT Sébastien	Président Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises
BOHNET Christian	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
JAQUEMOUD Eric	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Membre CM Association cantonale des musiques valaisannes
GARBANI Philippe	Président de la Fédération jurassienne de musique
PONSART Pierrette	Membre du Comité de la Fédération jurassienne de musique
PARATTE Delphine	Membre du Comité de la Fédération jurassienne de musique
KUNZ Eric	Président de l'Association cantonale des musiques genevoises
GAUTSCHI Claudette	Membre du Comité Association romande des directeurs
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CHERBUIN Claude	Vice-président Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
GIROD-B. Christine	Membre du Comité d'honneur SCMV
HENCHOZ Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
HUBER Yves	Membre du Comité d'honneur SCMV
JATON Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
SIFFERT Roger	Membre du Comité d'honneur SCMV
HAAS Pierre-André	Président de la Société vaudoise des carabiniers
CLOUX Jean-Luc	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
DUMUSC Michel	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
CLEMENT Graziella	Membre du Comité Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique

ANDRE Nathalie	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
BINGGELI Florian	Vice-président Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
DUTRUY Lise	Présidente de la Société cantonale des chanteurs vaudois
ROUGE Jean	Banneret cantonal
MERCANTON Eric	Fédération vaudoise des accordéonistes
KRUMMENACHER Nicole	Ancienne responsable du camp de musique SCMV
KRUMMENACHER L.-F.	Ancien responsable du camp de musique SCMV
GUIGNARD Daniel	Co-responsable du camp de musique SCMV
WAGNER Philipp	Colonel Centre de compétence de la musique militaire
WEHRLI Laurent	Président de la Fête fédérale 2016
BURI Jean-Daniel	Membre de la Commission de musique
FLOTRON Stéphane	Nouveau membre de la Commission de musique
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique - SCMV

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Harmonie de Terre Sainte de Coppet. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Alain BASSANG passe la parole à la présidente de l'Harmonie de Terre Sainte de Coppet, Madame Kathy KURTH qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Sur les 103 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	94
<i>Sections excusées/absentes</i>	9
<i>Nombre de délégués</i>	175

2) **DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- L'Harmonie d'Oron (repr. Mme Monia MONNARD)
- L'Union Instrumentale de Payerne (repr. M. Daniel Perrin)

3) **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 2 NOVEMBRE 2013 A AIGLE**

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG donne la parole à Monsieur François DEBLUE, Syndic de Founex, qui salue l'assemblée et présente sa commune.

4) **ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Une démission est à enregistrer : celle de l'Union instrumentale de Territet-Montreux. Dès lors, la SCMV compte 103 sections actives.

Nous avons aussi reçu un courrier concernant un regroupement au niveau musical des sociétés de musique de l'Avenir de Belmont et de la Lyre de Lavaux de Cully.

5) **RAPPORTS**

a) **du Président central**

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable du service des membres, Stéphane TERRIN, responsable du journal, Didier BERARD, responsable pour la SUISA et de l'informatique, ainsi que Michel PICHON, responsable sponsoring.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Laurent ROSSIER, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Stéphane PECORINI, Serge GROS, Nils PERROT et Stéphane FLOTRON (nouveau membre).

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Lionel RENAUD et Florian SPIRITO et Ami ROSSIER (nouveau membre).

Des remerciements sont également adressés aux responsables du camp, à savoir Nicole KRUMMENACHER, Emmanuelle GROS, Olivier EUGSTER et Daniel GUIGNARD (nouveau responsable).

Enfin, il remercie les membres de l'Association des écoles de musique-SCMV (AEM-SCMV), à savoir Bertrand CURCHOD, président, Jean-Pierre BOURQUIN, François MARION, Claude PERRIN et Jean-Daniel RICHARDET.

b) **du Président de la Commission de musique**

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Alain BASSANG annonce que Jean-Daniel BURI a décidé de quitter la Commission de musique, il est vivement remercié par les applaudissements de l'Assemblée pour tout le travail effectué. Il sera remplacé par Monsieur Stéphane FLOTRON.

Alain BASSANG remercie aussi pour le travail effectué Nicole et Louis-François KRUMMENACHER qui ont décidé de passer la main de la responsabilité du Camp de la SCMV.

c) **du Président de la Commission technique des tambours**

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Alain BASSANG passe au vote concernant ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

d) **du Président de l'Association des écoles de musique-SCMV**

L'information de l'Association des écoles de musique-SCMV a également été donnée à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections. Toutefois, Bertrand CURCHOD apporte quelques précisions sur cette association.

Même s'il ne s'agit de faire qu'un point de situation, on attache beaucoup d'importance à être présent à l'assemblée de la SCMV car évidemment, ce n'est un secret pour personne nous avons des intérêts

communs, a relevé Bertrand CURCHOD. En effet, le destin des écoles de musique de l'AEM-SCMV et les sociétés de musique de la SCMV sont intimement liés.

Il s'exprime :

A ce titre, il est impératif que tous les responsables des sociétés soient conscients de l'importance du lien qui doit y avoir, qui doit être entretenu et même être développé entre les écoles de musique et leur société.

En tant qu'association faîtière reconnue par le conseil d'Etat, l'AEM-SCMV se différencie de l'autre association faîtière reconnue, l'AVCEM, de par la mission que les écoles ont envers les sociétés de musique.

A ce jour, toutes les écoles membres de l'AEM-SCMV sont reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

De nombreux enseignants ont été reconnus d'office de par leur formation, d'autres ont dû passer par une procédure de reconnaissance, aujourd'hui nous pouvons affirmer que la majorité des enseignants de nos écoles sont reconnus.

Il en va de même, et c'est là une excellente nouvelle, pour les tambours. En effet, la formation organisée dans le cadre de l'AST est reconnue et ce au même titre que les formations de niveau master ce qui implique un même traitement salarial. Mais ce n'est pas tout, même les profs de tambours qui n'ont suivi qu'une partie de la formation, soit le premier module de l'AST, celle que tous les tambours militaires ont, sont reconnus et cela est aussi une excellente nouvelle.

Le comité de l'AEM-SCMV a des préoccupations et celles-ci doivent également être celles des sociétés.

Notre préoccupation principale est celle du financement des écoles par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, fondation qui je vous le rappelle récolte les contributions communales et cantonales et les redistribue aux écoles de musique reconnues.

Nous sommes effectivement très soucieux face aux perspectives de participation des parents. Il est aujourd'hui certain que le financement par la Fondation ne suffira pas à assumer l'échelle de salaires visée, qui soit dit en passant n'est pas démesurée, sans que les écolages n'atteignent des montants qui risquent de réduire l'accès à la formation musicale.

Il serait inacceptable que l'effet de la loi soit une perte d'élèves donc une perte d'emploi pour les enseignants mais surtout un risque certain pour la pérennité de nos écoles et de nos sociétés. Nous ne pouvons donc que saluer les décisions de certaines communes déjà mises à contribution par une participation de x francs par habitant qui poursuivent les aides directes aux écoles de musique. Nous ne pouvons aussi qu'encourager tous les responsables des sociétés d'agir envers les élus locaux pour que ceux-ci poursuivent voire développent leur soutien direct aux écoles de musique.

Pour conclure, je terminerai par une petite citation de Malcom Forbes :

« Ce sont les élèves les moins doués qui forcent les professeurs à mieux enseigner »

Bonne fin d'assemblée et excellente année musicale à tous

e) du caissier

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : La Persévérance de Cudrefin, la Lyre d'Avenches et la Lyre de Corcelles-Payerne. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Anthony REUILLE Président de la Persévérance de Cudrefin.

6) APPROBATION DES COMPTES 2013 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

Alain BASSANG passe maintenant la parole à Monsieur Philipp WAGNER Colonel du Centre de compétence de la musique militaire qui nous adresse quelques mots.

7) BUDGET 2015

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

Alain BASSANG profite de remercier nos partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yvorne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen, Le Swiss Vapeur Parc au Bouveret ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2014

Sont nommées pour le prochain exercice.

L'Ensemble musical Nordband de Chamblon, l'Echo du Mont-Aubert de Concise et le Corps de musique La Centenaire de Champagne-Onnens.

9) ELECTION NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE CENTRAL

Démissions : Alain BASSANG et Michel PICHON. Lecture de leur courrier est donnée à l'Assemblée. Admissions : Françoise GOLLIEZ (présentée par l'Union instrumentale de Forel-Lavaux) qui se chargera du secrétariat, Christian RUEGSEGGER (présenté par la Fanfare Municipale de Nyon) qui se chargera de l'opération LoRo et Christian INDERMUEHLE (présenté par l'Harmonie de Terre Sainte de Coppet) qui se chargera de la logistique et des archives. Les courriers de candidatures sont lus à l'Assemblée. Les applaudissements de l'Assemblée attestent de leur acceptation et les 3 nouveaux membres sont remerciés pour leur engagement. Le Comité central compte de nouveau 9 membres.

Alain BASSANG adresse quelques mots à l'attention de Michel PICHON. Il tient à le remercier vivement pour tout le travail accompli, souvent ingrat de recherches de sponsoring et d'annonces publicitaires, au sein du Comité central pendant 6 ans. L'Assemblée en fait de même par de chaleureux applaudissements. En guise de reconnaissance, Michel PICHON est nommé membre du Comité d'honneur de la SCMV.

10) ELECTION AU POSTE DE PRESIDENT

Alain BASSANG propose la candidature de Monique PIDOUX COUPRY au poste de Présidente de la SCMV. Monique PIDOUX COUPRY est élue sous les applaudissements de toute l'Assemblée.

Au tour de Monique PIDOUX COUPRY de remercier vivement Alain BASSANG pour l'immense travail qu'il a fait au sein de la SOCIETE CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES. Toute l'Assemblée est debout pour applaudir et remercier Alain BASSANG. Un grand moment d'émotion. Alain BASSANG sera nommé Président d'honneur de la SCMV.

11) ASSEMBLEE DES DELEGUES DE 2015 à 2017 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2015 le 7 novembre à Mollens, en 2016 le 5 novembre au Brassus et en 2017 le 4 novembre à Penthalaz-Daillens.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG salue et remercie Monsieur Jacques NICOLET Président du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole.

12) FETES DES JUBILAIRES DE 2015 à 2017 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2015 à Vevey le 22 mars, en 2016 à Corcelles-près-Payerne et en 2017 à Provence-Mutruux.

13) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES 2016 ET SUIVANTE

Pour rappel, nous serons en 2014 le 8 novembre à Yverdon-les-Bains, en 2015 le 14 novembre au Brassus.

Nous avons reçu un courrier de la Fanfare de la Verrerie de St-Prex pour l'organisation de la 23^{ème} Finale des solistes et petits ensembles en 2016.

Nous avons reçu un courrier de la Fanfare de Yens pour l'organisation de la 24^{ème} Finale des solistes et petits ensembles en 2017.

Nous avons aussi reçu un courrier de l'Union instrumental de Forel-Lavaux pour l'organisation de la 25^{ème} Finale des solistes et petits ensembles en 2018.

Ces trois candidatures sont acceptées.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Didier FROIDEVAUX, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

14) FETE CANTONALE 2018

Nous sommes toujours à la recherche d'une section pour l'organisation de la Fête cantonale 2018.

15) FETE FEDERALE 2016

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Laurent WEHRLI, Président d'organisation qui nous adresse quelques mots sur cette manifestation.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG donne la parole à Monsieur Eric KUNZ, Président de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises qui adresse quelques mots à l'attention d'Alain BASSANG au nom de tous les Présidents et Membres des Comités des Associations romandes.

16) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Jean-Daniel RICHARDET informe que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande), plus de 150 instruments ont été distribués ; cette opération sera reconduite en 2015. Le camp 2014 s'est bien déroulé. Les CD qui devaient être en vente dès aujourd'hui seront disponibles plus tard.

Le caissier relève que 4 sociétés (Mont-sur-Lausanne, Moudon, Rougemont et Vallorbe-Ballaigues) n'ont toujours pas payé leur cotisation.

Enfin, Jean-Daniel RICHARDET remercie tout d'abord Alain BASSANG pour tout le travail qu'il a effectué pour la SCMV. Il remercie également Bertrand CURCHOD pour son travail au sein de l'AEM-SCMV.

Stéphane TERRIN signale qu'une liste est disponible afin de permettre à toutes les sociétés d'annoncer leurs soirées annuelles. Concernant le journal du mois de mars 2015, il paraîtra début mars en raison de la Fête des jubilaires. Stéphane TERRIN informe aussi que les tarifs pour les annonces seront modifiés et que nous pourrions les trouver sur le site.

Pierre-André MARTIN rappelle que des séances d'information pour les futures trompettes militaires ont pour but d'informer les musiciennes et musiciens sur les fanfares militaires et sur le déroulement du concours d'entrée. La prochaine séance d'information aura lieu en octobre 2015. De plus amples informations seront diffusées dans les journaux SCMVmag de juin et septembre 2015. Il annonce que la Fête des jubilaires aura lieu à Vevey le 22 mars 2015. Il remercie les sociétés de renvoyer la liste des jubilaires pour le 30 novembre 2014. Concernant la remise de la liste des membres, le délai est fixé au 31 décembre.

Pierre-André MARTIN signale que si des sociétés désirent des livrets supplémentaires, ils seront facturés à Fr. 4.00 au lieu de Fr. 3.50.

Monique PIDOUX COUPRY donne quelques informations sur « Marche en Fête » qui se déroulera le 24 mai 2015 dans la région du Chablais (Aigle, Olon et Yverne). Les 9 premières sociétés inscrites seront retenues. Notre nouvelle présidente rappelle que la 12^{ème} édition du Festival des musiques populaires aura lieu les 13 et 14 juin en collaboration avec la RTS (Kiosque à musique en direct le samedi matin).

Didier BERARD rappelle que l'annonce des œuvres à la SUIISA doit être effectuée avant le 30.11.2014. Il remercie les sociétés de bien vouloir communiquer rapidement tous les changements (présidents, directeurs, adresses pour le journal etc.) et signale que le site internet est régulièrement mis à jour. Enfin, Didier BERARD informe que la CM va préparer un outil de travail (cahier des charges) pour aider les organisateurs de giron (concours solistes). Il sera à disposition sur le site.

17) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Nous n'avons pas reçu de proposition dans le délai imparti pour le faire. Toutefois, Monsieur Yves Chenux, Président de l'Union Instrumentale du Brassus souhaite savoir si en 2016 l'Assemblée des délégués pourrait se dérouler l'après-midi avec repas le soir (en regard de la manifestation qu'ils organisent). Alain BASSANG lui confirme avoir pris bonne connaissance de sa demande par e-mail et l'informe que le Comité central s'est positionné défavorablement en ne souhaitant pas modifier le cours de l'assemblée.

Un représentant de la Fanfare Municipale d'Etoy demande si les procès-verbaux des Assemblées des délégués peuvent être mis à disposition de toutes les sociétés sur le site.

Monsieur Jean-Louis Perritaz, Président du Corps de Musique de Montreux-Clarens demande pourquoi on ne pourrait pas renvoyer les listes des membres et la liste des jubilaires par informatique. Pierre-André MARTIN dit que ça serait possible mais que certaines sociétés sont encore un peu réticentes à l'informatique.

18) DIVERS

Monsieur Daniel PERRIN, Président l'Union Instrumentale de Payerne fait de la publicité pour le giron de la Broye en 2015.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2014 est levée à 12h10.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE